

LES OPCO

EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

<https://opco.cariforef-provencealpescotedazur.fr>

Site développé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte
d'Azur



OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



QUELS SONT LES **ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS** DE CET OPCO EN RÉGION ?

75 460

établissements employeurs dans les activités économiques couvertes totalement ou partiellement par l'OPCO

Sources : Acof/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

+ 0 %

d'établissements entre 2007 et 2018 dans ces activités
(+ 4 % tous secteurs)

Sources : Acof/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

95 %

des établissements comptent moins de 50 salariés
(57 % tous secteurs)

Sources : Insee - DADS - Traitement Carif-Oref.

La région concentre

9 %

des établissements employeurs de la France

Sources : Acof/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches ou statuts d'entreprises	IDCC
Administrateurs et mandataires judiciaires	
Agences de recherches privées	
Assainissement et maintenance industrielle	
Assistants maternels du particulier employeur	
Avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation et leur personnel salarié non avocat	
Avocats : avocats salariés des cabinets	
Avocats : personnel des cabinets	
Boucherie, boucherie-charcuterie, boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers	
Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)	
Cabinets dentaires	
Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile	
Charcuterie de détail	
Coiffure et professions connexes	
Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles	
Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)	
Détaillants en chaussures	
Entreprises d'architecture	
Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation (3D)	
Entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment, de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes, dite SDLM	
Entreprises de services à la personne	
Entreprises d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales	
Fleuristes, vente et services des animaux familiers	
Gardiens, concierges et employés d'immeubles	
Greffes des tribunaux de commerce : personnel	
Immobilier : administrateurs de biens, sociétés immobilières, agents immobiliers	
Imprimerie de laueur et des industries graphiques	
Installation, entretien, réparation et dépannage de matériel aéraulique, thermique et frigorifique	
Laboratoires de biologie médicale extrahospitaliers	
Librairie	
Mareyeurs-expéditeurs	
Miroiterie (transformation et négoce du verre)	
Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers	
Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques	
Notariat	
Parfumerie, esthétique	
Pâtisserie	
Personnel des cabinets médicaux	
Personnel des huissiers de justice	
Personnels des structures associatives cynégétiques	
Pharmacie d'officine	
Poissonnerie (commerce de détail, demi-gros et gros)	
Pompes funèbres	
Prestataires de services dans le domaine du secteur tertiaire	
Promotion immobilière	
Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèses dentaires	
Publicité directe : entreprises de logistique en publicité directe	
Remontées mécaniques et domaines skiabiles	
Répartition pharmaceutique	
Salariés du particulier employeur	
Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques et des offices de commissaires-priseurs judiciaires	
Taxis	
Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires	
Vétérinaires (praticiens salariés)	

Sources : Légifrance - Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019.

DÉLÉGATION RÉGIONALE

Délégué régional

Didier Antoniol

146, rue Paradis

CS 30001

13294 Marseille Cedex 06

Tél. : 04.91.14.08.80

Courriel : paca@opcoep.fr

Site internet : opcoep.fr